



SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun
au service de tous

AU SERVICE DE L'ATHLÉ

La Fédération Française d'Athlétisme a obtenu en septembre dernier l'agrément d'intérêt général au titre du Service Civique. Cet agrément est collectif, ce qui signifie que la FFA peut en faire bénéficier l'ensemble de ses clubs affiliés mais également ses Ligues et Comités départementaux. Cet agrément permet de faciliter l'engagement d'un volontaire notamment en évitant à la structure d'accueil d'effectuer une demande d'agrément individuel, en lui permettant de bénéficier d'un accompagnement individualisé tout au long de la mission de service civique et en simplifiant la gestion administrative du contrat du volontaire.

Emmanuel Brisset, coordinateur des dispositifs emploi à la FFA vous présente les principales informations à retenir pour accueillir un volontaire en Service Civique. Antoine Galopin, CTR à la Ligue de Bretagne d'Athlétisme nous présente l'accompagnement régional du service civique et les référentiels des missions réalisables en Bretagne. Enfin, nous terminerons avec les témoignages de jeunes et de tuteurs actuellement en service civique en Bretagne !

COMMENT ACCUEILLIR UN VOLONTAIRE ?

QU'EST-CE QUE LE SERVICE CIVIQUE ?

Emmanuel Brisset, coordinateur des dispositifs emploi à la FFA : Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme ; seuls comptent les savoirs-être et la motivation.

- Durée de la mission : 8 mois consécutifs
- Durée hebdomadaire : au moins 24 heures
- Indemnité mensuelle comprise entre 573 et 680 euros dont 106.94€ euros à la charge de la structure (107.58€ à partir du 01/02/2017)

POURQUOI ACCUEILLIR UN VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE ?

Accueillir un volontaire permet de donner plus d'ampleur à vos actions, de lancer ou expérimenter de nouveaux projets tout en offrant un meilleur service à vos publics cibles. La présence de jeunes volontaires, avec leurs idées, leurs expériences, leur enthousiasme, est l'occasion de réfléchir à vos actions, votre organisation, mais aussi un bon moyen de redynamiser votre réseau de bénévoles et de faire connaître vos actions et vos valeurs au-delà de vos cercles habituels.



QUELLES SONT LES MISSIONS PROPOSÉES DANS LE CADRE DU SERVICE CIVIQUE ?

Les volontaires doivent être mobilisés sur des missions utiles à la société, permettant de répondre aux besoins de la population et des territoires. Dans cette optique, la FFA a choisi d'orienter sa demande d'agrément sur la thématique suivante :

Encourager et rendre accessible la pratique de l'athlétisme aux publics les plus éloignés à travers l'élaboration et la mise en œuvre de projets innovants.

La structure a donc la possibilité de proposer des missions diversifiées et innovantes, en lien avec son projet associatif (par exemple le développement de l'athlétisme santé loisir, l'ouverture de la pratique en milieu scolaire ou le développement de l'athlétisme des jeunes de moins de 16 ans).

La fiche mission devra décrire très simplement et concrètement le projet de la structure et les activités du volontaire sans s'apparenter à une offre d'emploi et sans demander un niveau de qualification et/ou d'expérience et des compétences particulières.

CE QUE LE VOLONTAIRE NE PEUT PAS FAIRE

- Les volontaires ne peuvent pas assurer l'encadrement et l'enseignement d'une pratique sportive. Ils ne pourront donc pas se voir confier des missions liées à l'entraînement des athlètes.
- Le volontaire ne doit pas exercer des tâches administratives et logistiques liées au fonctionnement courant de la structure (secrétariat, accueil téléphonique, saisie des licences...) ou d'un évènement. Elles doivent être différentes et complémentaires de celles qui incombent aux salariés de l'organisme d'accueil.

FAUT-IL FORMER LE VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE ?

Au cours de la mission de Service civique, le volontaire a l'obligation de suivre une formation civique et citoyenne composée de deux volets :

- Volet théorique ayant pour objectif de sensibiliser les volontaires aux enjeux de la citoyenneté.
- Un volet pratique sous la forme d'une formation aux premiers secours de niveau 1 (PSC1) directement prise en charge par l'Agence du Service Civique.



Retrouvez nous sur Facebook :
LIGUE BRETAGNE D'ATHLÉTISME



Ou sur le site officiel :
HTTP://WWW.BRETAGNEATHLETISME.COM

QUELLES SONT LES VALEURS DU SERVICE CIVIQUE ?

POUR ALLER LOIN 

RESPECT, ÉCOUTE, PARTAGE

"Je crois aux vertus du respect, de l'écoute et de l'échange. Par la diversité des situations et des personnes rencontrées, j'apprends à la fois à partager mon savoir avec tous et à connaître de chacun. Je porte ces valeurs au quotidien avec énergie et conviction."

ÉVOLUTION, TREMLIN

"J'ai la volonté d'apporter du changement, de la force et de l'espoir, autant aux autres qu'à moi-même, comme un tremplin pour nos parcours futurs et une opportunité pour la vie locale."

ÉPANOUISSEMENT, ENRICHISSEMENT

"Mon investissement dans des actions participe à mon épanouissement personnel et à mon enrichissement, ainsi qu'à celui des personnes touchées, tant sur le plan personnel que professionnel ou citoyen."

ENGAGEMENT, CONFIANCE

"J'ai conscience de la confiance que l'on m'accorde en tant que jeune volontaire en Service Civique. J'y attache de l'importance en allant au bout de mes engagements, et en concrétisant au mieux les valeurs de cette Charte."

SOLIDARITÉ, ÉQUITÉ, LIEN SOCIAL

"Par ma détermination et mon investissement, je cherche à développer le lien social en m'imprégnant des réalités qui m'entourent et en étant acteur d'un projet solidaire, dans le but de lutter contre les inégalités et l'isolement, quels que soient les publics et l'action entreprise."

L'INFO EN 

1965

LE SERVICE MILITAIRE DEVIENT SERVICE NATIONAL

Le service militaire est obligatoire pour les hommes depuis la fin du 19^e siècle. En 1963, l'objection de conscience est reconnue. En 1965, le service militaire devient service national. Il recouvre un nombre croissant de formes civiles (coopération à l'étranger, ...) qui concernent des effectifs de plus en plus importants. Cette multiplication s'accompagne également de critères de recrutement exigeants qui remettent en cause le rôle de cohésion nationale et de brassage social du service national.

1994

UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DE VOLONTARIAT PORTÉE PAR LE MONDE ASSOCIATIF

Des modalités d'engagement de longue durée au sein de mouvements associatifs existent depuis très longtemps sous des formes plus ou moins institutionnalisées. A sa création en 1994, Unis-cité propose un nouveau format en équipes construites selon un principe de mixité sociale.

1997

LE SERVICE NATIONAL REMPLACÉ PAR DES DISPOSITIFS DE VOLONTARIATS CIVILS

Avec la professionnalisation des armées, le service national est suspendu en 1997. Il est remplacé par un rendez-vous aujourd'hui appelé "Journée Défense et citoyenneté" destiné à tous les jeunes Français, hommes et femmes, et par des dispositifs de volontariat civil. Parallèlement, d'autres formes de volontariat existent au sein du monde associatif, à l'instar du volontariat de solidarité internationale ou du service volontaire européen.

2006

LE SERVICE CIVIL VOLONTAIRE

Le service civil volontaire est créé en 2006. Il ne constitue pas une nouvelle modalité de volontariat mais se présente comme un socle commun pour les formes existantes, dont le volontariat associatif qui vient aussi de voir le jour. Entre 2006 et 2010, environ 3000 jeunes effectueront un service civil volontaire chaque année.

2010

LE SERVICE CIVIQUE

En 2008, le rapport de Luc Ferry et en 2009 le livre vert sur la jeunesse dessinent le contour d'un service civique. Une proposition de loi du Sénat abouti à la loi du 10 mars 2010, adoptée dans un large consensus par le Parlement. Intégré dans le code du service national, le service civique demeure un engagement volontaire. Il se veut également accessible à tous et facteur de mixité sociale.

2012

LE DÉPLOIEMENT DU SERVICE CIVIQUE

Chaque année, le service civique monte en charge : 6 000 en 2010, 13 000 en 2011, 20 000 en 2012, 30 000 en 2013, avec un objectif de 100 000 volontaires par an d'ici 2017. Plus de 4000 organismes ont été agréés, associations en majorité, mais aussi collectivités ou établissements publics, pour accueillir des volontaires.

POUR SE LANCER ?

Pour tout complément d'information et nous proposer vos projets, n'hésitez pas à contacter Antoine GALOPIN - CTR Athlétisme Bretagne :

- > par téléphone au 06 13 63 10 34
- > ou par mail : a-galopin@wanadoo.fr



Attention : il est tout de même nécessaire de s'y prendre 5 mois à l'avance pour monter le projet.

LES AUTRES FORMES DE VOLONTARIAT

Le Service Civique regroupe d'autres formes de volontariat. Le volontariat de Service Civique est destiné aux personnes de plus de 25 ans.

Ce volontariat est d'une durée de six à vingt-quatre mois et peut être effectué auprès d'associations et de fondations reconnues d'utilité publique. Il ouvre droit à une indemnité et à un régime complet de protection sociale pris en charge par l'organisme d'accueil.

La loi du 10 mars 2010 relative au Service Civique accorde aussi à d'autres formes de volontariat (service européen, volontariat de solidarité internationale, volontariat international en entreprise, volontariat international en administration) le label de Service Civique.

Ces programmes demeurent cependant régis par leurs dispositions propres.

LES DATES CLÉS DU SERVICE CIVIQUE

L'ACCOMPAGNEMENT RÉGIONAL DU SERVICE CIVIQUE



Antoine GALOPIN

CTR Athlétisme Bretagne

Le service civique est un dispositif d'état avec des objectifs ambitieux et des moyens financiers importants mis au service de la formation et de l'épanouissement des jeunes. Il encourage leur ouverture sur le monde et peut dans certains cas faciliter l'accès à l'emploi.

Il bénéficie également aux structures d'accueil. En accompagnant un volontaire, le club dispose de ressources humaines supplémentaires et à moindre coût pour mettre en œuvre son projet et animer la vie de l'association.

Je crois fermement en ce dispositif pour développer l'athlétisme. Lorsque la mission est bien définie et que le jeune est accompagné par un tuteur attentif, tout le monde est gagnant.

Pourtant, peu de clubs franchissent le pas aujourd'hui.

« Je crois fermement en ce dispositif pour développer l'athlétisme. Lorsque la mission est bien définie et que le jeune est accompagné par un tuteur attentif, tout le monde est gagnant. »

Cette « frilosité » s'explique par une méconnaissance du dispositif, la crainte de devoir assurer des démarches administratives lourdes et la difficulté qu'éprouvent les dirigeants à distinguer le rôle alloué à un volontaire de celui alloué au salarié ou au bénévole.

Pour faciliter l'accueil de volontaires dans les clubs d'athlétisme, nous avons mis en place avec Emmanuel BRISSET (coordinateur des dispositifs d'emploi à la FFA) une démarche d'accompagnement personnalisée qui vise à réduire les contraintes portant sur les bénévoles.

Ainsi, la ligue propose un soutien pédagogique de proximité (définition des missions, validation du projet, suivi des acteurs,...) tandis que les principales démarches administratives sont assurées par la fédération (demande d'agrément, lien avec l'agence nationale SC...).

En 2016, trois clubs Bretons ont déjà bénéficié de cet accompagnement, dont deux d'entre eux témoignent dans cette lettre.

RÉFÉRENTIEL DE MISSIONS SERVICE CIVIQUE

4 missions sont possibles dans le cadre du partenariat tripartite

Club / FFA / Ligue Bretagne



MISE EN ŒUVRE DU PASS'ATHLÉ

Mission :

Le jeune sera chargé de déployer le programme pédagogique du Pass' athlé au sein du club. L'implication du volontaire doit permettre d'initier cette démarche auprès des différents acteurs de l'association (dirigeants, éducateurs, parents, jeunes...).

Rôles du volontaire :

- S'approprier la démarche du Pass' Athlé et se procurer les outils (sites, passeport,...)
- Concevoir et proposer aux élus une stratégie de promotion (quand, quoi, ou, pourquoi ?)
- Participer à l'achat et à la gestion des passeports du jeune athlète
- Faire de la pédagogie et diffuser les passeports aux jeunes en présence des parents
- Faciliter l'appropriation des contenus pédagogiques par les entraîneurs concernés
- Accompagner les entraîneurs dans la mise en place de l'univers et des progressions du Pass' Athlé
- Assurer la mise en place d'une ou plusieurs journées d'évaluation des niveaux du Pass athlé et la diffusion des badges permettant de valoriser le jeune.
- Assurer l'actualisation des résultats sur la base de données <https://si-ffa.fr/PassAthle>



2

MÉDIATEUR ATHLÉ CITOYEN

Mission :

Le jeune sera chargé de promouvoir la pratique de l'athlétisme au sein des Quartiers Prioritaires Politique de la Ville (QPV). L'implication du volontaire doit permettre de faciliter l'accessibilité de ces habitants au club d'athlétisme.

Rôle du volontaire :

- Aller à la rencontre des organismes sociaux situés dans ces quartiers (missions locales...)
- Concevoir et proposer aux élus une stratégie pour améliorer l'accès au club
- Intervenir auprès des médiateurs de ces quartiers
- Assurer la mise en place d'une ou plusieurs manifestations de type Urban athlé
- Participer à la mise en place de conventions « un club un collège ou un club un lycée »
- Assurer avec les professeurs d'EPS, la passerelle entre l'établissement scolaire et le club.
- Accompagner les jeunes et les familles au sein du club pour entretenir le lien social
- Apporter un soutien aux entraîneurs dans la promotion d'une activité citoyenne.



FÉDÉRATION FRANÇAISE
ATHLÉTISME



3

PROMOTION ATHLÉ SANTÉ LOISIR

Mission :

Le jeune sera chargé de promouvoir la pratique de l'Athlé Santé Loisir auprès des personnes sédentaires ou atteintes de pathologies (conciliables avec la pratique d'une activité physique). L'implication du volontaire doit permettre de favoriser l'ouverture du club aux pratiquants loisirs.

Rôle du volontaire :

- Connaître les activités de l'Athlé Santé Loisir et se procurer les outils (sites, passeport,...)
- Concevoir et proposer aux élus une stratégie de promotion (quand, quoi, ou, pourquoi ?)
- Sensibiliser les adhérents à l'importance d'avoir une bonne hygiène de vie et une pratique physique régulière en organisant des tests « Form plus sport » par exemple.
- S'associer avec un établissement médical pour proposer une activité adaptée aux personnes atteintes de pathologies.
- Assurer la mise en place du passeport marche nordique et délivrer les bâtons d'or, d'argent et de bronze.
- Organiser une « journée de la forme » pour faire découvrir la pratique de l'ASL aux non licenciés
- Participer à la mise en place d'une sortie dans le cadre de la journée nationale de la Marche Nordique
- Accompagner l'entraîneur dans la mise en place de séances de Nordic'Fit

4

ACCOMPAGNATEUR ATHLÉ HANDICAP

Mission :

Le jeune sera chargé de promouvoir la pratique de l'athlétisme auprès des personnes en situation de handicap. L'implication du volontaire doit permettre de faciliter l'intégration de ces personnes au sein du club.

Rôle du volontaire :

- Concevoir et proposer aux élus une stratégie pour améliorer l'accès au club
- Aller à la rencontre des structures d'accueil de personnes en situation de handicap
- Participer à la mise en place de conventions avec les structures d'accueil
- Intervenir auprès des éducateurs spécialisés et participer à l'encadrement de ces publics
- Participer à la mise en place d'ateliers de sensibilisation des personnes valides au handicap
- Assurer la passerelle entre les structures spécialisées et le club.
- Accompagner les athlètes en situation de handicap dans leurs pratiques
- Participer à la gestion du matériel spécifique



LES TÉMOIGNAGES DE PROJETS BRETONS

En 2016, trois clubs Bretons ont déjà bénéficié de cet accompagnement, dont deux d'entre-eux témoignent de leur expérience :

Présentation de Jordan Le Trionnaire, en mission de Service Civique au sein du CEP Lorient sur la thématique de l'Urban Athlé ainsi que de Kévin Le Clerch en mission à l'US Bannalec sur la thématique du Pass'Athlé...

Jordan Le Trionnaire (24 ans) gravite autour du monde de l'athlétisme depuis une dizaine d'années (participations à plusieurs championnats de France UNSS, et issu d'une section sportive athlé durant mes années de collège). Licencié depuis cinq ans au CEP Lorient, où il pratique principalement du demi-fond et du 1500m. Parallèlement, il a suivi les différentes formations fédérales (ABC, Bases Athlétiques, ES1 demi-fond/marche, juge saut). Il a ensuite encadré bénévolement les poussins, puis les différentes disciplines de la spécialité demi-fond/marche.

Kévin Le Clerch (24 ans), athlète qui pratique le 1/2 fond ; diplômé d'une Licence STAPS (mention Education et motricité) et bientôt d'un Master EPI (Expertise Performance Intervention, actuellement en fin de cursus). Egalement auto-entrepreneur depuis plus d'un an, pour du coaching sportif.

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU LE SERVICE CIVIQUE ?

Jordan : J'ai connu le service civique par le biais des médias (réseaux sociaux, site internet, presse locale).

QU'EST-CE QUI VOUS A MOTIVÉ À RÉALISER UN SERVICE CIVIQUE DANS L'ATHLÉTISME ?

Kévin : L'athlétisme est un sport que je pratique depuis maintenant 8 ans, c'est donc un sport que j'affectionne. L'US Bannalec est de plus le 1^{er} club que j'ai connu (depuis je suis passé par le Stade Brestois Athlétisme), donc faire un service civique dans ce club me tenait à cœur.

Jordan : Pour défendre et véhiculer les valeurs morales, éducatives et sociales, physiques et sportives de l'athlétisme. Pour moi l'athlétisme est la base de tout sport (courir, sauter, lancer,...). Enfin j'ai également pris connaissance de l'article rédigé et des témoignages de différents volontaires sur le site de la FFA concernant les services civiques mis en place par la fédération. J'ai été séduit !

EN QUOI CONSISTENT VOS MISSIONS ?

Jordan : Je fais découvrir et j'initie un public jeune (6-15 ans) à l'athlétisme, puis dans un second temps je fais la promotion de ce même sport. J'ai également élaborer, créer et gérer, en lien avec la maison de quartier de Bois du Château, un projet éducatif par le biais du sport. En finalité de mon service civique, nous allons organiser une fête sportive et ludique, fin Juin 2017.

Kévin : Ma mission principale consiste à promouvoir la pratique des jeunes. Le Pass'Athlé est notamment un dispositif que je mets en place au club cette saison. Un travail collaboratif avec les entraîneurs du club est aussi

Pascale Le CALVEZ - Secrétaire du CEP Lorient

« Cette mission répondait à un paradoxe auquel nous étions confrontés depuis de nombreuses années au CEP Lorient : la complexité de toucher le public jeunes au cœur du Quartier du Bois du Château... »

réalisé (concernant les jeunes mais aussi les adultes), des accompagnements en compétition, des implications dans le bureau du club (exemple: participation aux réunions de bureau). La promotion de l'athlétisme de manière générale sera aussi l'une des missions, avec par exemple le projet de réaliser des journées ou après-midi "découverte de l'athlétisme" dans les différentes communes environnantes au club, grâce au dispositif Kid Stadium.

EN QUOI VOTRE MISSION VOUS AIDE À DÉVELOPPER L'ATHLÉTISME ? COMMENT VOTRE MISSION SE PASSE AU QUOTIDIEN ?

Kévin : Le Service Civique me donne plus temps pour pouvoir mettre en place le Pass'Athlé : communication auprès des entraîneurs, des jeunes et des parents, ou encore constitution de classeurs avec les situations tests pour que les entraîneurs puissent en disposer directement sur le terrain... ce sont des exemples d'actions que je réalise pour mettre en place le Pass'Athlé.

Mon temps de mission se constitue d'un travail souvent de préparation, de planification et de communication (sportifs, parents, entraîneurs) le matin, et je suis sur le terrain (avec les entraîneurs auprès des jeunes et parfois adultes) le soir et le week-end.

Jordan : Tisser du lien entre tous les acteurs du quartier (collectivités territoriales, associations sportives et culturelles, établissements scolaires, maison de quartier), fédérer ma section avec la maison de quartier, proposer des activités athlétiques à la maison de quartier et plus précisément aux jeunes, facilité l'accès la pratique sportive autour de l'athlétisme...

Au quotidien, je propose des initiatives, développe des idées, auprès de la coordinatrice secteur jeunesse (11-15 ans) de la maison de quartier de Bois du Château, j'interviens ponctuellement sur les temps périscolaires (6-10 ans) en leur proposant des ateliers ludiques sur les aptitudes physiques de bases : courir, sauter, lancer. J'anime également des séances découvertes sur l'athlétisme avec l'éducateur du quartier (plus de 40 enfants du quartier ont participé dernièrement à deux séances de 2h!). D'ailleurs je tiens à remercier la maison de quartier pour leur accueil et leur soutien !

« C'est une bonne expérience, sur un mode donnant/donnant : le volontaire apprend des choses et se forge de l'expérience et en retour la structure d'accueil profite de la présence du volontaire. »

Kévin Le Clerch

DURANT VOS MISSIONS AVEZ-VOUS ÉPROUVÉ DES DIFFICULTÉS ?

Jordan : Oui, la mise en route a été un peu délicate, une nouvelle équipe dirigeante intégrait la maison de quartier, et je suis arrivé en cours d'année. Mais au fur et à mesure, j'ai su m'adapter, apporter ma touche personnelle et trouver ma place pour proposer des actions liées à l'athlétisme (*séances découvertes, initiations, démonstrations...*).

PENSEZ-VOUS AVOIR APPRIS DE NOUVELLES CHOSES GRÂCE AU SERVICE CIVIQUE ?

Jordan : Je me suis découvert une qualité nouvelle, oui, la patience. Elle est indispensable lorsque on intervient dans un quartier prioritaire et sensible comme celui de Bois du Château. J'ai également pu découvrir comment était assemblée une séance de sport (*le travail en amont, les schémas d'ateliers...*).

Kévin : Oui, j'apprends beaucoup, notamment concernant la gestion d'un club : la vie du bureau du club, la relation avec la presse, ou encore avec la municipalité sont des choses que je connaissais peu. Ce service civique me permet ainsi de découvrir les différents points de vue des acteurs d'un club (*président, entraîneur...*).

ET POUR LA SUITE VOUS AVEZ DES PROJETS ?

Jordan : J'ai comme projet de passer un BPJEPS APT (*activités physiques pour tous*) en alternance.

Kévin : Mon projet professionnel est de devenir entraîneur d'athlétisme, en développant si possible à côté mon auto-entreprise de coach sportif. Donc oui, ce service civique est capital dans la mise en place de mon projet professionnel.

LE CONSEILLERIEZ-VOUS À VOTRE ENTOURAGE ?

Kévin : Oui, c'est une bonne expérience, sur un mode donnant-donnant (*le volontaire apprend des choses et se forge de l'expérience, et en retour le structure d'accueil profite de la présence du volontaire*).

Jordan : Oui je conseille vivement le service civique, car ce dispositif permet de prendre un temps de réflexion et de confirmation pour son orientation ou réorientation professionnelle. Personnellement cela m'a permis de valider mon orientation et d'acquérir une expérience supplémentaire au contact d'éducateurs professionnels. C'est un chouette tremplin pour l'avenir !

UN MOT POUR QUALIFIER LE SERVICE CIVIQUE ?

Jordan : Enrichissant.

Kévin : Générateur d'expériences



LE REGARD DU DIRIGEANT

avec Christophe Couthouis (Président de l'US Bannalec)

Kevin désirait faire un service civique, c'est lui qui nous a donc sollicités. Je le connais depuis plusieurs années, c'est quelqu'un que j'apprécie. Et comme je voulais mettre en place des choses au sein de l'USB, son profil m'intéressait.

L'avantage de sa mission est qu'il apporte un regard nouveau, des connaissances qui nous permettent d'avancer. Il propose également une autre manière d'organiser les entraînements, d'autres méthodes d'entraînements. Il est vraiment force de proposition.

Notre relation tuteur/volontaire est excellente, nous communiquons beaucoup, par mails, par téléphone ou en direct sur le terrain.

C'est une bonne expérience sachant que c'est du donnant donnant, je lui fais beaucoup confiance,

Il participe aux réunions de bureau, je partage avec lui

des décisions à prendre sur la vie du club qui le met en face de la réalité.

Bien sûr, il peut être confronté à des difficultés d'ordre relationnel avec d'autres coaches, je vous rassure chez nous les relations entre les coaches se passent assez bien, mais quand une personne arrive avec de nouvelles idées cela peut gêner certain...

Si je dois faire un bilan de son expérience, elle a été enrichissante, nous pensons certainement la renouveler à l'avenir.

POUR
ALLER
LOIN

Retrouvez toutes les informations sur le service civique sur le site de la FFA :

<http://www.athle.fr/asp.net/main.html/html.aspx?htmlid=5145>

ou sur le portail d'information et de services sur le Service Civique :

<http://www.service-civique.gouv.fr/>



SUR L'ATHLÉ BRETON

Prochain numéro :
Mai 2017
sur l'Athlé des Masters



Retrouvez nous sur Facebook :

LIGUE BRETAGNE D'ATHLÉTISME

Ou sur le site officiel :

[HTTP://WWW.BRETAGNEATHLETISME.COM](http://www.bretagneathletisme.com)